

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2025/003

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 20/01/2025

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
14/01/2025 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix neuf.**

Présents : 15

Mmes GILLET, DELESSARD, BORRINI, SANDER,
LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, MOUTON, HENRIOT, COUDRY,
LORY, DUMORTIER, HOUSSIN, LAPOUGE.

Procurations de vote : 2

Jean-Louis BAULIEU donne pouvoir à Françoise GILLET
Cécile DUBOIS donne pouvoir à Martine DELESSARD.

Absents excusés : 2

Geneviève SIMON BOUVRET, Marine PRALON

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Sébastien COUDRY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS – CONVENTION AVEC LES CDEI

Rapporteur : Francis HENRIOT

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal, la convention établie par les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion (CDEI) relative à l'exécution d'interventions sur le patrimoine mineur bâti, la voirie et les espaces verts de la commune.

Cette convention annexée à la délibération, définit les conditions et les modalités d'intervention, précise que ces prestations sont réalisées pour un montant forfaitaire journalier de 490€ pour les travaux divers et 560€ pour la tonte avec gros matériel et représentent un total de 40 jours d'intervention sur le domaine communal.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'accepter cette convention.

Publié le 27 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 24/01/2025

Reçu en préfecture le 24/01/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250120-2025003-DE

Berger
Levrault

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve les termes de la convention entre la commune de Franois et CDEI*
- *autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention*

Fait et délibéré, le 20 janvier 2025

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

